



Pixium Vision annonce le tirage d'une nouvelle tranche de 1,25 M€ de valeur nominale dans le cadre du contrat de financement avec ESGO

Paris, le 7 janvier 2021 – 07h00 CET – Pixium Vision (FR0011950641 - ALPIX), société bioélectronique qui développe des systèmes de vision bioniques innovants pour permettre aux patients ayant perdu la vue de vivre une vie plus autonome, annonce avoir procédé à l'émission d'une nouvelle tranche d'Obligations d'un montant nominal de 1,25 million d'euros correspondant à 125 Obligations, en demandant à European Select Growth Opportunities Fund (« **ESGO** »), investisseur basé aux Etats-Unis et spécialisé dans la santé, d'exercer 125 Bons d'Emission sur les 625 Bons d'Emission restants.

Cette annonce intervient conformément aux dispositions de l'accord avec ESGO relatif à un financement pour un montant nominal maximal de 10.000.000 euros sur une période de 30 mois annoncé le 6 novembre 2019¹. Dans le cadre de ce contrat, la Société a émis, le 18 février 2020², 875 Bons d'Emission d'Obligations permettant l'émission d'un nombre maximum de 875 Obligations représentant un montant nominal maximum d'emprunt obligataire de 8.750.000 euros en cas d'exercice de la totalité des Bons d'Emission. Trois tranches de 1.250.000 euros de valeur nominale avaient été émises respectivement en novembre 2019, février 2020 et mai 2020. Après tirage de la nouvelle tranche de 1,25 million d'euros, le nombre de Bons d'Emission en circulation est de 500 permettant l'émission d'un nombre maximum de 500 Obligations représentant un montant nominal maximum d'emprunt obligataire de 5.000.000 euros en cas d'exercice de la totalité des Bons d'Emission.

¹ Communiqué de presse de la Société en date du 6 novembre 2019

² Communiqué de presse de la Société en date du 19 février 2020

Contacts

Pixium Vision

Lloyd Diamond
Directeur Général
investors@pixium-vision.com
+33 1 76 21 47 49

Media relations

LifeSci Advisors
Sophie Baumont
sophie@lifesciadvisors.com
+33 6 27 74 74 49

Investor Relations

LifeSci Advisors
Guillaume van Renterghem
gvanrenterghem@lifesciadvisors.com
+33 6 69 99 37 83

À PROPOS DE PIXIUM VISION

La mission de Pixium Vision est de créer un monde de vision bionique pour permettre à ceux qui ont perdu la vue de récupérer en partie leur perception visuelle et gagner en autonomie. Les systèmes de vision bionique de Pixium Vision sont associés à une intervention chirurgicale et à une période de rééducation.

Pixium Vision conduit des études cliniques de faisabilité avec son système Prima, son implant sous-rétinien miniaturisé et sans fil, chez des patients qui ont perdu la vue par dégénérescence rétinienne liée à la forme sèche de la Dégénérescence Maculaire Liée à l'Age (DMLA). Pixium Vision travaille en étroite collaboration avec des partenaires académiques de renommée mondiale tels que, l'Université Stanford en Californie, l'Institut de la Vision à Paris, le Moorfields Eye Hospital de Londres et l'Institute of Ocular Microsurgery (IMO) de Barcelone et l'UPMC de Pittsburgh (USA). La société est certifiée EN ISO 13485. Pixium Vision a reçu la qualification « Entreprise Innovante » par Bpifrance.

Pour plus d'informations:  <http://www.pixium-vision.com/fr>

Suivez nous sur  @PixiumVision;  www.facebook.com/pixiumvision

Linked  www.linkedin.com/company/pixium-vision



Pixium Vision est coté sur Euronext Growth Paris
ISIN : FR0011950641 ; Mnemo : ALPIX
Pixium Vision est intégré à l'indice Euronext GROWTH ALLSHARE
Les actions Pixium Vision sont éligibles PEA-PME et FCPI



Avertissement

Le présent communiqué contient de manière implicite ou expresse certaines déclarations prospectives relatives à Pixium Vision et à son activité. Ces déclarations dépendent de certains risques connus ou non, d'incertitudes, ainsi que d'autres facteurs, qui pourraient conduire à ce que les résultats réels, les conditions financières, les performances ou réalisations de Pixium Vision diffèrent significativement des résultats, conditions financières, performances ou réalisations exprimés ou sous-entendus dans ces déclarations prospectives. Pixium Vision émet ce communiqué à la présente date et ne s'engage pas à mettre à jour les déclarations prospectives qui y sont contenues, que ce soit par suite de nouvelles informations, événements futurs ou autres. Pour une description des risques et incertitudes de nature à entraîner une différence entre les résultats réels, les conditions financières, les performances ou les réalisations de Pixium Vision et ceux contenus dans les déclarations prospectives, veuillez-vous référer au chapitre 3 « Facteurs de risques » du document d'enregistrement universel de la Société déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers sous le numéro D.20-0350 le 24 avril 2020, lequel peut être consulté sur les sites de l'Autorité des marchés - AMF (www.amf-france.org) et de Pixium Vision (www.pixium-vision.com).